



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3341

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Quincieux

objet : Aménagement du parking et requalification de la route de Chasselay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3341**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Quincieux

objet : **Aménagement du parking et requalification de la route de Chasselay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet d'aménagement du parking route de Chasselay à Quincieux est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain du 6 juillet 2015.

I - Contexte

La route de Chasselay est une des voies principales de la commune, classée route à grande circulation (RGC). Elle est caractérisée par une absence de cheminements piétons conformes, la présence de feux tricolores pour assurer les girations et la sécurité aux carrefours, l'existence d'une ancienne habitation acquise par la mairie et un besoin en stationnement du fait de la proximité du centre et de la gare.

II - Projet

Le projet doit répondre à plusieurs objectifs :

- apaiser la circulation,
- offrir un cheminement piéton confortable et agréable,
- créer des places de stationnement.

Le projet s'articule autour des principes suivants :

- la démolition de la maison existante sur le tènement, dont le foncier sera rétrocédé à terme à la Métropole,
- la requalification générale de la voie en zone 30 avec plateaux ralentisseurs,
- la création d'un cheminement piétons sécurisé de chaque côté de la voie,
- la création de 13 places de stationnement,
- la suppression des feux tricolores.

III - Coût

La présente demande d'individualisation d'autorisation de programme s'élève à 791 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Une autorisation de programme de 9 000 € TTC a déjà été mise en place au titre de l'autorisation de programme études.

IV - Planning

Il est à souligner que les travaux seront réalisés de mars 2019 à août 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement du parking et la requalification de la route de Chasselay à Quincieux.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale n° P09 - création, aménagement et entretien de la voirie, pour un montant de 791 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier suivant, en 2019, sur l'opération n° OP09O5604.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisé est donc porté à 800 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en raison de l'autorisation de programme études de 9 000 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.